

# NOUVELLES DE L'APRUM

## Nouvelles de Janvier-Février 2016

**BONNE ANNÉE 2016, ANNÉE PLACÉE SOUS LE SIGNE DE L'ESPOIR**



Un mot pour vous souhaiter à toutes et tous chers membres de l'APRUM une excellente année 2016. Cette nouvelle année se présente avec une note d'espoir qu'on peut discerner sinon sentir à travers plusieurs changements qui ont marqué notre monde et notre société au cours des derniers mois. On peut en effet espérer qu'après des années de fermeture, de résistance, de limitations, d'ignorance et parfois même de mépris on assiste à une certaine ouverture sinon à un certain engagement dans des

questions qui sont au cœur de nos préoccupations et au centre de la vie de notre institution. Nos nouveaux gouvernements se déclarent ouverts aux questionnements, à la recherche et prêtent foi à la connaissance. C'est déjà un espoir par rapport à ce qui était. Nos gouvernements parlent de réinvestir dans l'éducation alors que nous avons vécu tant de coupures et de contraintes. Oui tout ça suscite l'espoir que l'Éducation retrouve sa place au centre de notre société comme projet pivot de développement du Québec. Une société axée sur le savoir, on y croit et on veut en être. Plus proche de nous et bien concrètement, il y a l'espoir d'une décision imminente relativement à ce projet porteur d'avenir pour notre institution et ses partenaires, qu'est le Complexe Outremont.

Il y a aussi un nouvel espoir au niveau de l'environnement. La Conférence de Paris nous montre qu'enfin les gouvernants du monde entier prennent au sérieux les changements climatiques et se préoccupent du sort qui nous attend. On voit pour la première fois les signes d'un mouvement de bascule qui s'amorce. Un impérieux défi pour nos sociétés de modifier leurs façons de faire mais surtout leur façon de voir par rapport à la planète et ses habitants. Tous seront interpellés dont, bien sûr au premier titre les universitaires chercheurs. Notre pays, notre province devront faire de plus en plus. D'autres valeurs supplantent de plus en plus celles qui favorisaient le statu quo.

À plus petite échelle, dans notre monde de retraités membres de l'APRUM, il y a aussi de l'espoir quant à notre régime de retraite qu'on a pu croire à un moment ou l'autre susceptible d'être mis à risque. Il n'en est rien comme nous le souligne Robert Brunet ailleurs. Tout se présente sous de bons augures et l'espoir est permis.

Enfin, faisons aussi de 2016 pour chacun de nous une année d'espoir sur le plan de notre vie personnelle. Vivons avec espoir et actualisons celui-ci dans nos projets de vie et nos rapports avec les autres.



**Bonne année 2016  
à vous tous et toutes**



*Gilles Rondeau  
Président de l'APRUM*

**TROIS MESSAGES IMPORTANTS DE ROBERT BRUNET VOTRE REPRÉSENTANT  
AU COMITÉ DE RETRAITE**

**Message #1**

**Suivi sur le poste de représentant supplémentaire**



Lors du numéro de novembre/décembre des « Nouvelles de l'APRUM » je mentionnais en éditorial qu'un nouveau poste de membre non-votant venait d'être ouvert au Comité de retraite, permettant un représentant supplémentaire des participants retraités. Je soulignais qu'il était important que nous votions en grand nombre pour que ce nouveau membre soit un retraité d'expérience. Malheureusement, une erreur technique dans la dernière partie de la version électronique de cet article a amputé celui-ci de l'essentiel du message que je voulais livrer. Vous trouverez ci-après cette partie de mon message qui a été tronquée. Je rappelle que ce message est toujours d'actualité car le vote prévu ne se déroulera qu'à compter de la mi-janvier. Vous devriez alors recevoir du Secrétariat général de l'U.deM. une lettre vous invitant à voter.

Le message que le Conseil de l'APRUM et moi-même souhaitons vous transmettre à ce propos se lisait comme suit :

*« Le Conseil de l'APRUM estime qu'il serait opportun que le poste supplémentaire « **pour les retraités** » soit comblé par un retraité capable de représenter équitablement les intérêts de tous les groupes de retraités. Le Conseil de l'APRUM vous propose de voter pour **Yves Lépine** lorsque le temps sera venu. **Yves Lépine** est professeur retraité*

*du Département de physique et ancien président du SGPUM. Il est membre du conseil de l'APRUM et a siégé pendant plus de 20 ans au Comité de retraite et a acquis, de ce fait, une connaissance précieuse des enjeux. Son élection permettrait de raffermir la position des retraités au sein du RRUM.*

*Son élection ne va pas de soi car il y aura sans doute plusieurs candidats. C'est toutefois possible si, lors du scrutin qui se tiendra en janvier 2016, les retraités participent en grand nombre et concentrent leurs votes sur ce candidat. »*

*Robert Brunet*

## **Message #2**

### **Projet de loi 75 sur « Les régimes à prestation déterminées du secteur universitaire »**

Le gouvernement a déposé le 11 novembre 2015 le projet de loi 75 visant la restructuration des régimes à prestation déterminée du secteur universitaire. Le projet est actuellement à l'étude en commission parlementaire où les parties intéressées peuvent se faire entendre. Ce projet est dans la foulée de la loi 3 concernant les régimes municipaux et la loi 57 pour les régimes des entreprises privées. L'objectif du gouvernement est de standardiser les responsabilités financières tant des participants que des employeurs tout en assurant la pérennité des régimes de retraites.

Si ce projet devient loi, les dispositions suivantes s'appliqueront :

1. Les régimes de retraite universitaires auront tous l'obligation de soumettre une mise à jour de leur situation sous la forme d'une évaluation actuarielle au 31 décembre 2014. Vous noterez que la date « 2014 » est importante. Il est en effet prévu que cette mise à jour ne sera faite qu'une fois et servira à déterminer les conséquences qui en découleront à l'avenir. Cette évaluation actuarielle est en cours pour le RRUM.
2. Les coûts de service d'un régime devront être partagés à égalité ou presque entre les employés et l'employeur (une fourchette allant de 45% à 50% pour les employés et de 50% à 55% pour l'employeur). C'est déjà le cas pour le RRUM.
3. Les régimes dont le coût de service (la cotisation d'exercice normale plus la cotisation dite « d'équilibre » qui sert à l'amortissement du déficit actuariel) dépasse 21% de la masse salariale seront tenus de se restructurer. Et ce sera un exercice difficile pour certains régimes.
4. Dans les régimes «non-tenus de se restructurer», AUCUNE modification à l'indexation des rentes des retraités ne sera permise.
5. Les rentes déjà versées ne pouvant être remises en cause, les retraités des régimes «non-tenus de se restructurer» ne seraient nullement touchés par les dispositions de ce projet de loi.
6. Compte tenu de l'excellente performance de la caisse du RRUM depuis quelques années, il est certain que l'évaluation actuarielle de notre régime au 31 décembre

2014 démontrera un coût de service bien en deçà du 21% fatidique. **Tout cela est de bon augure pour nos membres...**

### Message #3

#### Indexation des rentes au 1er janvier 2016

Comme à chaque année le régime des rentes de l'Université de Montréal procède à l'indexation des rentes versées aux retraités. Ainsi le RRUM annonce qu'à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2016 les rentes seront indexées comme suit :

- Pour les années de service jusqu'au 31 décembre 2005, au taux de 1,16%.
- Pour les années de service à partir du 1er janvier 2006, au taux de 0,87%.

Ces indexations sont égales à 100% et 75% respectivement de l'augmentation de l'Indice des prix à la consommation (IPC) moyen. L'IPC moyen est calculé à partir des valeurs établies chaque mois par Statistique Canada et couvre les 12 derniers mois de la période se terminant le 31 octobre.



*Robert Brunet,  
Votre représentant au Comité de retraite*

**ÉLECTION D'UN REPRÉSENTANT SUPPLÉMENTAIRE DES RETRAITÉS AU RRUM.  
VOTONS YVES LÉPINE!**

#### REPAS ENTRE COLLÈGUES MARDI LE 19 JANVIER



La période des fêtes se terminant quelques jours après le Jour de l'An, l'APRUM désire annoncer dès maintenant la reprise de son calendrier d'activités régulières en conviant ses membres à son prochain repas entre collègues au restaurant «**Les fillettes**», 1226 Van Horne, Outremont H2V 1K3 (métro Outremont), **mardi le 19 janvier prochain à midi**. Nous espérons que vous serez nombreux à vous joindre à nous ce jour là.

Pour prendre part à cette activité, nous vous demandons de réserver votre place car le restaurateur veut connaître à l'avance le nombre de personnes qui participeront aux différentes activités de l'APRUM afin de bien planifier la préparation des repas. Le prix du repas est fixé à 25\$ taxe et pourboire compris. Ce repas comprend une entrée (soupe ou salade) le choix parmi trois plats principaux et un dessert. Un thé à la menthe sera servi. Il n'y a pas de café.

Réserver est facile et **deux moyens** fort simples de le faire **sont à votre disposition**.

\* Le premier est l'envoi d'un **courrier électronique** à [aprum@assoc.umontreal.ca](mailto:aprum@assoc.umontreal.ca) .

\* Le second est de **laisser un message au 514 343-7635**, la boîte vocale de l'APRUM.

Dans les deux cas le contenu du message est le même, à savoir :

«Je m'appelle XYZ ABC et je serai présent au repas du 19 janvier ».

**Vous avez jusqu'à jeudi midi le 14 janvier pour faire votre réservation.**

Merci.

**REPRÉSENTANT SUPPLÉMENTAIRE POUR LES RETRAITÉS  
AU RÉGIME DE RETRAITE DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL .  
VOTONS YVES LÉPINE !**

**VOUS PAYEZ PAR CHÈQUE ? POURQUOI PAS PASSER À LA PERCEPTION À LA SOURCE?**

À la suite d'une entente avec la Gestion des régimes de retraite en octobre 2015, le formulaire d'autorisation de paiement de la cotisation par retenues mensuelles ne nécessite plus d'y inscrire le numéro d'assurance sociale du professeur retraité. Seul le numéro matricule continue d'être requis.

Si vous voulez dorénavant vous acquitter de votre cotisation par prélèvement à la source soit un montant de 4,16 \$ par mois à compter du 1<sup>er</sup> juin et régler le problème une fois pour toutes, nous vous incitons à vous rendre sur le site web de l'APRUM à [www.aprum.umontreal.ca](http://www.aprum.umontreal.ca) Vous trouverez sous la rubrique « La cotisation » le formulaire à remplir. Plus simplement encore, envoyez-nous un message à cet effet à [aprum@assoc.umontreal.ca](mailto:aprum@assoc.umontreal.ca) ou laissez-nous un message téléphonique au **(514) 343-7635**. Nous verrons à donner suite rapidement à votre demande.

«Je crois que  
l'éducation est à  
la base de toute  
société et la  
pédagogie doit  
sans cesse se  
renouveler.  
C'est ma grande  
motivation.»

**CATHERINE DROUIN**  
Étudiante en sciences  
de l'éducation



Université   
de Montréal

**VOTRE DON  
IRA LOIN**

**Donnez pour les bourses  
de la réussite étudiante  
de l'Université de Montréal**

 **campus  
montréal**

Faites votre don en ligne à l'adresse  
[donner.umontreal.ca](http://donner.umontreal.ca) ou composez  
le 514 343-6812 ou le 1 888 883-6812.

**«LA BAISSÉ D'AUDITION CHEZ LES AÎNÉS»  
EST L'OBJET DE LA PREMIÈRE MIDI-CONFÉRENCE 2016 DE L'APRUM,  
LE 16 FÉVRIER PROCHAIN**

Le thème retenu pour notre première midi-conférence de cette nouvelle année est celui de la baisse d'audition chez les aînés, un sujet qui nous concerne au premier titre.

Nous aurons le privilège, ce jour-là de recevoir comme conférencier un scientifique, expert universitaire dans ce domaine, le Dr. Jean-Pierre Gagné Ph D. Celui-ci nous fera part des progrès récents en la matière. Il a intitulé sa conférence « **Baisse d'audition chez les aînés : mise à jour sur les progrès récents** ». Selon Jean-Pierre Gagné, la baisse d'audition, même légère, peut s'avérer d'importance majeure chez les personnes âgées. Des progrès constants sont faits tant au point de vue psychologique que technique, pour aider ceux qui sont atteints. Cette conférence présente les derniers progrès dans ce domaine.



Le Dr. Jean Pierre Gagné, Ph. D., est chercheur au Centre de recherche interuniversitaire en gériatrie de Montréal (CRIUGM) et professeur titulaire à l'École d'audiologie et d'orthophonie de l'Université de Montréal

L'APRUM vous invite donc à cette midi-conférence au restaurant « **Les fillettes** », **1226 Van Horne, Outremont H2V 1K3** (métro Outremont), le mardi 16 février prochain à midi. Nous espérons que vous serez nombreux à vous joindre à nous ce jour-là. Le prix du repas est fixé à **25\$ taxe et pourboire compris**. Ce repas comprend une entrée (soupe ou salade) le choix parmi trois plats principaux et un dessert. Un thé à la menthe sera servi. Il n'y a pas de café.

**Pour prendre part** à cette activité, nous vous demandons de **réserver votre place** car « Les fillettes » veut connaître à l'avance le nombre de personnes présentes afin de bien planifier la préparation des repas. Le faire est facile.

**Deux moyens** fort simples de le faire **sont à votre disposition**.

\* Le premier est l'envoi d'un **courrier électronique** à [aprum@assoc.umontreal.ca](mailto:aprum@assoc.umontreal.ca) .

\* Le second est de **laisser un message au 514 343-7635**, la boîte vocale de l'APRUM.

\*

Dans les deux cas le contenu du message est le même, à savoir : «Je m'appelle XYZ ABC et je serai présent la midi-conférence du 16 février. »

**Nous vous demandons de nous faire connaître votre intention avant jeudi midi le 11 février. Mais pourquoi ne pas réserver votre place dès aujourd'hui?**

*Gilles Rondeau  
Président de l'APRUM*

#### **CHANGEMENT AU POSTE DE SECRÉTAIRE DE L'APRUM**

##### **Au revoir à Judith Comeau qui nous quitte...**



Après avoir assumé la fonction de secrétaire de l'APRUM depuis le 5 juin 2012, soit depuis plus de trois ans et demi, Judith Comeau (FAS–Psychologie), a fait part au Conseil de l'APRUM de son intention de démissionner de ce poste le 31 décembre de cette année. Le président Gilles Rondeau a tenu à la remercier chaleureusement pour son travail au poste de secrétaire et pour son apport à titre de membre du Conseil au cours de la période écoulée. Un merci très sincère t'est adressé, chère Judith pour tout ce que tu as fait pour l'APRUM dans l'exercice de ton mandat!

##### **Bienvenue à Francine Gratton qui se joint à nous...**



L'APRUM est des plus heureuse d'accueillir au sein de son Conseil d'administration au poste de secrétaire de l'APRUM la professeure Francine Gratton. Celle-ci a fait carrière à la Faculté des Sciences Infirmières où elle a été nommée professeure titulaire et a assumé la responsabilité de vice-doyenne aux études supérieures et à la recherche. À la retraite depuis 2010 la professeure Francine Gratton demeure toujours active dans son domaine de spécialisation : socialisation et suicide chez les jeunes. Elle entre en fonction le 19 janvier prochain et nous sommes enchantés de pouvoir profiter de son expérience et de son engagement.

#### **SUCCÈS DE LA RÉCEPTION DE NOËL DE L'APRUM!**



La fête de Noël de l'APRUM qui s'est tenue le 8 décembre dernier au restaurant «**Les fillettes**» a remporté un vif succès. En effet c'est en tout **38 personnes**, membres et conjoints qui ont participé aux festivités. L'atmosphère était des plus cordiales et les discussions ponctuées d'éclats de rire sonores. L'apéro a été servi dès 11h30 et le repas a débuté à 12h30. Parmi les membres dont le président Gilles Rondeau a souligné la présence, il y avait le professeur Pierre Demers. Notre président a relevé que



depuis qu'il était centenaire, les prix et les honneurs lui étaient attribués plus que jamais (voir plus loin notre chronique : « À l'honneur »). Il a invité les membres à faire comme Pierre Demers et à persévérer au travers des années. Si certains de leurs mérites n'avaient pas encore été reconnus jusqu'à maintenant, ils le seraient sûrement dès qu'ils auraient franchi ce cap. Le président a profité de l'occasion pour remercier tous les membres qui s'étaient déplacés pour l'évènement. Il a étendu ses remerciements aux membres du CA de l'APRUM et à tous ceux qui oeuvrent bénévolement au service de l'APRUM. Il a terminé sans oublier bien sûr de lancer un vibrant « Joyeux Noël 2015 et Bonne année 2016! »

• **Êtes-vous en retard dans le paiement de votre cotisation ?**

**Voici l'occasion de vous mettre en règle....**

•

• **Vous pouvez nous joindre à [aprum@assoc.umontreal.ca](mailto:aprum@assoc.umontreal.ca) ou en laissant un message au 514 343-7635**

•

• **Vous pouvez nous joindre à [aprum@assoc.umontreal.ca](mailto:aprum@assoc.umontreal.ca) ou en laissant un message au 514 343-7635**

**CONFÉRENCE DE LA PROFESSEURE HÉLÈNE DELISLE LE 17 NOVEMBRE DERNIER**



L'APRUM a reçu pour sa seconde midi-conférence la professeure Hélène Delisle, du Département de nutrition de la Faculté de médecine. Elle a développé le secteur de la nutrition internationale au sein de son département. Sa conférence a porté sur deux projets de partenariat entre l'Université de Montréal, des universités en Afrique francophone et des partenaires locaux. De façon très enthousiaste Hélène Delisle a expliqué son travail comme universitaire et chercheure dans cette partie du monde et ses actions visant à combattre la faim. Un premier projet avait pour but de combattre la carence en vitamine A de la population en favorisant la consommation de l'huile de palme rouge au Burkina Faso. Le second projet attaquait le problème du double fardeau nutritionnel. Pour contrer la malnutrition, l'outil premier retenu fut de développer des départements universitaires de nutrition, de former des professionnels en nutrition aux niveaux de la maîtrise et du doctorat, de collaborer à l'élaboration d'un guide alimentaire qui réponde aux besoins du milieu. Visiblement, Hélène Delisle nous a montré que la carrière de professeur n'a pas à suivre un moule contraignant. Elle peut se vivre par des projets de recherche et d'enseignement stimulants, créateurs et adaptés aux réalités des milieux où ils sont appliqués et répondre aux besoins concrets des populations visées.

*Gilles Rondeau*  
*Président de l'APRUM*

**ÉLECTION D'UN REPRÉSENTANT SUPPLÉMENTAIRE DES RETRAITÉS AU RRUM.  
VOTONS YVES LÉPINE!**

**UNE NOUVELLE RUBRIQUE DANS LES « NOUVELLES DE L'APRUM»**

*Nous sommes très heureux de vous informer de l'inclusion d'une nouvelle rubrique qui, à compter de ce numéro, soulignera les honneurs mérités par certains de nos collègues professeurs retraités à l'Université de Montréal.*

*Le professeur Henri-François Gautrin (FAS- mathématiques et statistiques) sera responsable de la rubrique.*

*Gilles Rondeau  
Président de l'APRUM*

**MESSAGE DE HENRI-FRANÇOIS GAUTRIN**



Eh oui, eh oui, chers collègues, l'APRUM n'est pas toujours informée de tous les honneurs mérités par les professeurs retraités de l'UdeM!!

Si vous avez connaissance d'une distinction accordée à un ou une de nos collègues et dont il importe de faire mention veuillez nous transmettre cette information à :gautrin@dms.umontreal.ca

Grand merci de votre collaboration

*Henri-François Gautrin  
Responsable de la rubrique «À l'honneur»*

« À L'HONNEUR »

**Pierre Audet-Lapointe**



L'Aprum tient à féliciter notre collègue Pierre Audet-Lapointe pour l'honneur qui lui a été fait par la Fondation Québécoise du Cancer. En nommant des noms de Pierre Audet-Lapointe et Michel Gélinas les deux fonds de dotations qu'elle met sur pied, celle-ci a voulu reconnaître les contributions de deux de ses cofondateurs. Cette fondation a pour but de fournir un accompagnement aux personnes atteintes de cancer. Notre collègue Pierre Audet, gynécologue-obstétricien, membre de l'Ordre du Canada est déjà bien connu sur la scène internationale pour ses travaux de recherche en particulier pour ceux portant sur le cancer du sein. Son implication à l'Université l'a amené à remplir plusieurs fonctions administratives. Mais c'est son implication sociale que la fondation a tenue à souligner. En effet cette fondation, dont il est un des fondateurs, a pour but d'améliorer sensiblement la qualité de vie des patients cancéreux.

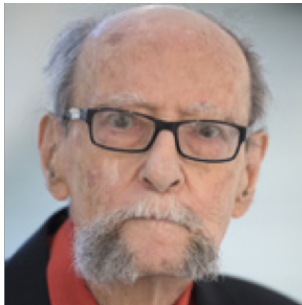
**Marcel Boyer, lauréat du prix Léon-Gérin 2015**



L'APRUM est particulièrement fière de l'attribution du prestigieux Prix Léon-Gérin à Marcel Boyer professeur retraité du Département des sciences économiques de l'Université de Montréal. Le prix Léon-Gérin est la plus haute distinction accordée, chaque

année, à un chercheur pour l'ensemble de sa carrière dans l'une des disciplines de sciences humaines et sociales. Notre collègue Marcel Boyer a eu une carrière de recherche impressionnante, et est maintenant reconnu sur la scène internationale comme un des experts internationaux en analyse des options des investissements dans un contexte de concurrence. Ses qualités lui ont permis de devenir membre de la Société royale du Canada, et de bénéficier de deux chaires de recherche, soit la chaire Jarilowski à l'École Polytechnique de 1993 à 2000 et la chaire en économie industrielle de 2002 à 2008 à l'Université de Montréal. Il a été cofondateur du Centre Interuniversitaire de Recherche en Analyse des Organisations (CIRANO) où, bien que retraité, il demeure très actif. Le grand public l'a connu pour ses prises de position en faveur d'un désengagement de l'état (en particulier en faveur de la privatisation d'Hydro-Québec) et par la publication du manifeste pour une social-démocratie concurrentielle.

### **Pierre Demers, lauréat du prix Marie-Victorin**



L'APRUM tient à féliciter Pierre Demers, un de ses doyens, plus que centenaire pour l'obtention du prix Marie-Victorin 2015 dans la catégorie scientifique. La signification de ce prix du Québec est importante pour le récipiendaire car c'est ce même frère Marie-Victorin qui éveilla Pierre Demers à la carrière scientifique. Après avoir obtenu une maîtrise en chimie sous la direction de Léon Lortie, Pierre Demers entreprend des études doctorales en physique à l'École Normale Supérieure de Paris. Le déclenchement de la Seconde Guerre mondiale le ramène au Canada.

Pierre Demers s'est fait connaître sur la scène mondiale par l'étude des rayonnements cosmiques par la méthode des émulsions photographiques, l'iconographie corpusculaire. Préoccupé par les problèmes liés à la couleur il fonde en 1975 le centre québécois de la couleur qui veut rapprocher artistes et scientifiques. Citoyen engagé dans la promotion de la langue française il participe en 1980 à la création de la LISULF, ligue internationale pour l'usage de la langue française, qui vise à inciter les scientifiques francophones à publier en français.

Dans l'éloge qui lui a été faite, il est souligné que Pierre Demers a reçu le prix Marie-Victorin notamment parce qu'il a su poser les premiers jalons du développement de la physique, notamment nucléaire, sur le plan national et ouvrir la voie à la recherche scientifique québécoise de diverses façons.

**ÉLECTION D'UN REPRÉSENTANT SUPPLÉMENTAIRE DES RETRAITÉS AU RRUM.  
VOTONS YVES LÉPINE!**

**LES ENVOIS PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE**

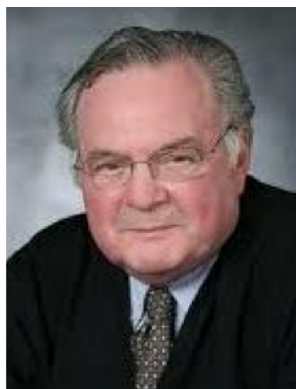
Plusieurs collègues reçoivent maintenant la documentation de l'APRUM par courrier électronique. Si ce n'est pas encore le cas pour vous et que vous voulez faire de même, communiquez avec nous par téléphone au 514 343-7635 et laissez un message ou envoyez-nous un courriel à l'adresse suivante  
jean-robert@deromelyons.ca  
avec copie à : aprum@assoc.umontreal.ca

*Jean-Robert Derome*

**NOTICES NÉCROLOGIQUES**

*Les notices nécrologiques sont des hommages réservés habituellement aux professeurs retraités qui ont fait carrière en totalité ou en grande partie à l'Université de Montréal. Exceptionnellement toutefois, un tel hommage pourra être publié lorsqu'il s'agit d'une personne ayant servi comme officier supérieur de l'Université et qui a apporté une contribution importante à l'institution et à ses professeurs.*

**Hommage à Maurice Falardeau, MD et professeur titulaire**



M. Maurice Falardeau est décédé le 19 juin dernier, à l'âge de 81 ans, des suites de la maladie de Parkinson. Professeur titulaire de 1989 à 1997 puis titulaire de clinique à la fin de sa carrière en 1999 au Département de chirurgie, M. Falardeau, s'est consacré à la pratique de la chirurgie à l'Hôpital Notre-Dame dès 1966 et s'est dévoué à l'enseignement en chirurgie au Centre Hospitalier de l'Université de Montréal. Visionnaire, il fut l'un des membres fondateurs de la première unité de soins palliatifs francophone au monde à l'Hôpital Notre-Dame en 1978, avec Mme Andrée Gauvin, infirmière et M. Yves Quenneville, médecin, peu de temps après l'ouverture de celle de l'Hôpital Royal-Victoria en 1975, la première au Québec. Il laisse derrière lui la trace d'un homme très généreux qui a mis ses compétences et son temps à pratiquer son art avec conviction et à appuyer de nombreux organismes communautaires régionaux et locaux. En 1994, il recevait le Prix des médecins de coeur et d'action remis conjointement par l'association des médecins de langue française et l'actualité médicale. Ce prix vise à reconnaître la contribution d'un médecin qui s'est illustré de façon exceptionnelle dans sa vie professionnelle et dans la société, par des réalisations dont l'honneur s'est répercuté sur la profession. Ainsi, à sa retraite, il poursuit son engagement social dans plusieurs organismes ; sa contribution fut d'ailleurs soulignée à plusieurs occasions dont entre autres par la médaille du Lieutenant-Gouverneur du Québec et l'ordre du Mérite du Diocèse de St-Jean. La communauté de St-Bruno pour

laquelle il s'était beaucoup investi a rendu hommage à M. Falardeau en tant qu'homme de foi, de parole, d'une droiture incontestable, d'un grand respect pour tous – pour sa vie remplie de générosité et d'amour.

*Josette Noël*

*Secrétaire de la Faculté*

*Au nom de l'équipe de direction de la Faculté de médecine*

---

### **Hommage Hommage à la professeure Raymonde Hachey**



Le 12 juin dernier survenait, à l'âge de 74 ans, le décès de Mme Raymonde Hachey des suites d'un cancer. Professeure agrégée à l'École de réadaptation, Mme Hachey a été une figure marquante du programme d'ergothérapie de 1973 jusqu'à sa retraite en 2002. Enseignante dévouée, elle s'est impliquée dans des cours-pivots de la formation des futures ergothérapeutes, et plus particulièrement en santé mentale. La professeure Hachey a beaucoup contribué au développement de l'ergothérapie dans des pays où la profession était émergente, tel qu'en Bosnie-Herzégovine et en Russie. L'ensemble de ses travaux, en enseignement comme en recherche, visait à améliorer la qualité de vie des personnes aux prises avec des problèmes mentaux graves.

*Josette Noël*

*Secrétaire de la faculté*

*Au nom de l'équipe de direction de la Faculté de médecine*

---

### **Hommage au professeur Carroll A. Laurin**



Né à Hull en 1928, Carroll A. Laurin étudie à Ottawa, Montréal et Toronto avant de poursuivre sa carrière d'orthopédiste à Montréal. Le professeur Carroll A. Laurin figure parmi les plus éminents chirurgiens orthopédistes du Canada. De 1982 à 1994, alors qu'il est directeur du Département d'orthopédie de l'Université McGill, il devient titulaire de la chaire Marthe et Maurice E. Müller de chirurgie orthopédique (1990). Le docteur Laurin s'est toujours intéressé à la médecine sportive et, particulièrement, à ce qui a trait aux blessures des athlètes. Il a d'ailleurs agi à titre de chirurgien des Alouettes et contribué à l'organisation des Jeux olympiques de Montréal, en 1976, à titre de directeur des services médicaux. Ses recherches et son intérêt pour l'enseignement

l'amènent à plusieurs postes de responsabilité: directeur de programme d'enseignement de l'orthopédie à l'Université de Montréal, puis à l'Université McGill; membre du Conseil de la faculté de Médecine de l'Université de Montréal et de celui du Collège Royal des Chirurgiens du Canada.

Professeur titulaire au Département de chirurgie de la Faculté de médecine. Également, monsieur Laurin est l'auteur de près d'une centaine d'articles scientifiques et est reconnu mondialement pour son Atlas de Chirurgie Orthopédique qui demeure le seul manuel d'importance en orthopédie.

Ses réalisations lui ont mérité la médaille d'excellence de l'Association québécoise d'orthopédie, le titre d'officier de l'Ordre du Canada, ainsi que la « Bourse de recherche Carroll A. Laurin », qui est offerte annuellement par la Fondation canadienne d'orthopédie au résident ou à la résidente pour la qualité de ses projets de recherche.

*Josette Noël*

*Secrétaire de la faculté*

*Au nom de l'équipe de direction de la Faculté de médecine*



**ÉCHANGES AVEC NOS COLLÈGUES DE L'APR-UQAM : RAPPEL**

Nos collègues de l'UQAM ont aussi leur association de professeurs retraités. Les rapports que l'APRUM entretient avec celle-ci sont ouverts et positifs.

Au cours de l'été, il a été convenu entre les présidents des deux associations d'encourager les membres de chacune des associations à prendre part à des activités de l'autre selon leurs intérêts et disponibilités. Bref il y a une ouverture réciproque. Pour participer à des activités de l'APR-UQAM il suffit simplement de mentionner que vous êtes un membre de l'APRUM et de réserver à l'avance. Pour prendre connaissance des prochaines activités organisées par nos collègues et de la façon de réserver votre place, veuillez vous rendre à l'adresse internet suivante : [www.apr-uqam.org](http://www.apr-uqam.org)

Vous serez très bien accueillis, en très bonne compagnie et retrouverez peut-être certains collègues que vous avez côtoyés à maintes reprises.

*Gilles Rondeau*

*Président de l'APRUM*

## ADHÉSION À L'APRUM : CAMPAGNE DE RECRUTEMENT

*Merci de votre appartenance à l'APRUM. Votre association est en campagne de recrutement. Si vous connaissez un collègue retraité qui n'est pas membre de l'APRUM, vous pouvez l'inviter à se joindre à nous en lui remettant le formulaire d'adhésion ci-après. Nous donnerons suite à sa demande.*

Formulaire d'adhésion à l'Association des professeurs retraités de l'Université de Montréal (APRUM)

*Je demande par la présente mon adhésion à l'APRUM*

Nom et prénom(s) .....

Adresse à domicile .....

.....

Adresse internet .....

Téléphone: .....

Date de la prise de retraite .....

Unité administrative (Faculté, école, département)

.....

Professeur ou professeure à l'UdeM depuis :.....

S'il y a lieu : fonctions administratives déjà exercées .....

.....

**Signature :** \_\_\_\_\_

**Date :** \_\_\_\_\_

SVP faire parvenir à APRUM, Université de Montréal C.P. 6128, succ. centre-ville, Montréal, (Qc), H3C 3J7 ou : [aprum@assoc.umontreal.ca](mailto:aprum@assoc.umontreal.ca)

*Les informations personnelles transmises à l'APRUM demeurent strictement confidentielles et ne sont partagées avec aucun autre organisme.*